



Syndicat du Ministère de la Justice

Déclaration liminaire de la CFDT

Comité social d'administration centrale

19 décembre 2023

Madame la Présidente, mesdames, messieurs les membres du CSA-AC

L'ordre du jour de ce comité social d'administration centrale, présente **plusieurs textes et réorganisations** qui concernent majoritairement le secrétariat général. **La CFDT** est vigilante sur l'impact de ces réformes sur les agents des services concernés et sur l'accompagnement qui leur est proposé.

Ainsi le **service du numérique** fait encore l'objet d'une nouvelle adaptation afin de devenir **la direction du numérique**. Est créé également un service de la **statistique**, des études et de la recherche rattaché à la secrétaire générale. **Espérons que cela ne se réduise pas uniquement à des questions de dénomination mais que les objectifs d'améliorations attendus soient réellement atteints.**

Par ailleurs, nous vous avons déjà alertée à de nombreuses reprises sur la **situation dégradée de la gestion des ressources humains avec l'absence de réponse et des délais de traitements anormalement longs aux demandes des agents**. Ces délais engendrent parfois des situations administratives et financières dramatiques ou motivent certains départs du ministère de la Justice. Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'espérer que **la nouvelle organisation du service des ressources humaines** avec la création d'une nouvelle sous-direction et de nouveaux bureaux, améliore rapidement et de façon significative, le fonctionnement global.

Pour **la CFDT**, la prise en compte de la **réalité des conditions de travail des agents d'administration centrale** doit devenir une règle incontournable dans toutes vos décisions. Sans la vigilance de **la CFDT**, les agents exerçant en administration centrale **seraient systématiquement oubliés de toutes les discussions et négociations** (telle la qualité de vie et conditions de travail par exemple). **Il est temps de sortir de la démarche d'affichage** et d'améliorer concrètement la reconnaissance du caractère essentiel des missions des agents d'administration centrale. **Les charges pesant sur nos services ne font que s'accroître**, les réorganisations ne doivent pas se faire aux dépens des conditions de travail, simplement pour « faire bien ». Les agents attendent des évolutions positives et concrètes rapidement, **la CFDT** sera particulièrement sensible aux retours de nos collègues impactés.



Nous vous avons aussi signalé les vives **inquiétudes** des agents des DAEB (département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable) des délégations interrégionales du secrétariat général (**DIR-SG**) sur leur devenir avec le transfert des missions à la direction générale des finances publiques résultant de la création des **centres de gestion financière**. Les documents présentés lors de ce CSA avec le projet d'arrêté de restructuration pour 3 régions ne permettent pas de répondre à l'ensemble des interrogations des agents. Nous vous avons transmis les questions des agents et attendons des informations précises pour qu'ils puissent se positionner de façon éclairée, à commencer par les agents de la DIR-SG Grand-Nord dont le déploiement est annoncé au 1^{er} trimestre 2024.

Sur le fonctionnement global des 9 DIR-SG, nous vous avons également interpellé il y a plusieurs mois et vous remercions en conséquence pour la communication du **bilan d'activité 5 ans** après leur création. Si nous pouvons saluer la valorisation des activités réalisées par les collègues dans les DIR-SG qui représentent plus de 800 agents et 40% des effectifs du secrétariat général, **nous regrettons cependant l'absence de prise en compte de leurs difficultés spécifiques en régions, de propositions d'améliorations et d'analyse prospective sur leur avenir**. Dans ce contexte, comment espérer un équilibre des effectifs et charges de travail, une harmonisation dans la déclinaison des politiques publiques et une équité de service sur le territoire national ? Avec le projet de service en cours au niveau du secrétariat général ?

Sur les CSA de l'année 2024, nous sollicitons des points d'étapes sur l'avancement de ces réorganisations et reformulons une nouvelle fois notre vœu que la réactualisation tant attendue de la **charte des temps de l'administration centrale** soit enfin à l'ordre du jour.

Madame la Présidente, mesdames, messieurs merci de votre attention.

Les représentants au CSA-AC :
Syndicat du Ministère de la Justice

Emmanuelle François
Maryne Macle
Elisabeth Matias
Jean-Jacques Rédarès
Jean-Philippe Pinho
Anne-Laure Heroguel